



Charte sociale & environnementale

● TRANSPORTS & TOURNÉES

- > Renoncer totalement à l'usage de l'avion
- > Voyager et se déplacer en privilégiant le train, les transports en commun et surtout le vélo
- > Encourager le public à en faire de même et concevoir les événements qui le lui permettent
- > Planifier au moins une tournée à vélo chaque année
- > Limiter le recours à des véhicules à moteur et utiliser des solutions de transports de matériel et d'instruments fragiles à vélo
- > Privilégier les tournées sur une même région ou dans un rayon d'environ 300km
- > Organiser autour de chaque date une résidence ou une tournée : éviter les concerts isolés

● REPAS / CATERING

- > Opter par défaut pour des repas végétariens et/ou végétaliens, circuits courts et aliments en vrac
- > Utiliser de la vaisselle réutilisable, limiter les emballages plastiques
- > Proposer des poubelles sélectives pour le tri des déchets, même à vélo
- > Éviter le gaspillage alimentaire
- > Supprimer les bouteilles en plastique et privilégier l'utilisation de gourdes individuelles

● HÉBERGEMENT

- > Choisir au maximum des hébergements éco-certifiés
- > Opter pour des solutions d'hébergement collectif
- > Pour l'hôtellerie, demander à : retirer les échantillons et les gobelets plastiques, ne pas effectuer le ménage tous les jours dans les chambres, éteindre la climatisation et les lumières avant l'arrivée des équipes

● MATÉRIEL & COMMUNICATION

- > Avoir recours à des solutions de prêts de vélos et de matériel cycliste
- > Prêter le matériel ou les instruments achetés (remorques, vélos, timbales...)
- > Limiter les impressions et choisir des imprimeurs respectant les labels environnementaux
- > Limiter le nombre de goodies fabriqués en réfléchissant avec soin à leur impact

● TRANSITION DU SPECTACLE VIVANT

- > Soutenir et s'engager pour le développement de l'association [ARVIVA](#)
- > Contribuer, par le biais des tournées à vélo, au développement d'outils comme un calculateur d'empreinte environnementale ([SEEDS](#))
- > Partager ses expériences avec les orchestres et compagnies du spectacle vivant
- > Sensibiliser les festivals, les théâtres et tous les partenaires de l'orchestre dès les premiers échanges et à l'occasion de la transmission des feuilles de route

● EGALITE DE GENRE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- > Viser la parité pour chaque production
- > Soutenir et former la jeune génération de musiciens en recrutant dans les conservatoires nationaux
- > Mettre en œuvre une grille de rémunération strictement identique entre les femmes et les hommes
- > Mettre en œuvre des conditions de travail égalitaires et non-discriminantes
- > Se former régulièrement, prévenir et s'engager contre toutes les formes de harcèlement et de discrimination, notamment sur le fondement d'un handicap, un état de santé, un genre, une orientation sexuelle, une origine ou une apparence physique.

● RESPONSABILITES SOCIALES ET DROITS CULTURELS

- > Promouvoir l'accès à la musique classique pour tou·te·s
- > Favoriser la pratique amateur notamment avec la création de chorales de territoire
- > Accompagner l'insertion professionnelle et la formation des jeunes artistes ainsi que la transmission intergénérationnelle
- > Favoriser la pratique musicale, la mixité et la diversité en nouant des partenariats avec des collèges de zones d'éducation prioritaire
- > Proposer une programmation riche et de très haut niveau à travers toute la France et sur tous les territoires